

Politique ontarienne d'équité et d'éducation inclusive (PÉÉI)

Domaine d'intervention n° 3 – Les relations communautaires dans le milieu scolaire

	Pratiques de base	Pratiques acceptables	Pratiques efficaces	Pratiques exemplaires
PRÉPARATION	La direction d'école identifie les ressources disponibles au sein de son école et du conseil scolaire afin de répondre aux besoins de la communauté scolaire.	La direction d'école s'informe afin de prendre connaissance des organismes communautaires qui pourraient l'appuyer pour répondre aux besoins de la communauté scolaire.	La direction d'école invite les membres des organismes communautaires à travailler en collaboration avec l'équipe d'équité de l'école afin d'identifier des ressources disponibles dans le milieu. La direction identifie les possibilités d'implication des organismes communautaires au sein de l'école.	L'équipe d'équité de l'école rencontre les membres des organismes communautaires afin de prendre connaissance des ressources disponibles dans le milieu. L'équipe d'équité, en collaboration avec les organismes communautaires, détermine l'implication de ceux-ci au sein des différents comités de l'école et les services qu'ils peuvent offrir à la communauté scolaire.
	La direction d'école élabore un plan d'action afin d'identifier les obstacles systémiques qui nuisent à la participation du personnel et des élèves aux diverses activités de l'école.	La direction d'école élabore un plan d'action qui vise à identifier et éliminer les obstacles systémiques qui nuisent à la participation du personnel et des élèves aux diverses activités de l'école.	L'équipe d'équité de l'école élabore un plan d'action qui vise à identifier et éliminer les obstacles systémiques qui nuisent à la participation des membres de la communauté scolaire aux diverses activités de l'école.	L'équipe d'équité de l'école, en collaboration avec les membres des organismes communautaires, élabore un plan d'action qui vise à identifier et éliminer les obstacles systémiques qui nuisent à la participation des membres de la communauté scolaire aux diverses activités de l'école.

	PRATIQUES DE BASE	PRATIQUES ACCEPTABLES	PRATIQUES EFFICACES	PRATIQUES EXEMPLAIRES
RÉALISATION	Les membres des organismes communautaires offrent des activités (p.ex., services d'appui, présentations, formations) qui peuvent répondre aux besoins de la communauté scolaire.	Les membres des organismes communautaires présentent à la direction d'école des opportunités d'activités (p.ex., services d'appui, présentations, formations) qui répondent aux besoins de la communauté scolaire.	Les membres des organismes communautaires animent au sein de l'école des activités (p.ex., services d'appui, présentations, formations) qui répondent aux besoins de la communauté scolaire.	Les membres des organismes communautaires travaillent en collaboration étroite avec l'équipe d'équité de l'école dans l'animation d'activités (p.ex., services d'appui, présentations, formations) qui répondent aux besoins de la communauté scolaire.
	La direction d'école sensibilise le personnel de l'école au plan d'action pour identifier et éliminer les obstacles systémiques qui nuisent à la participation des membres de la communauté scolaire dans les diverses activités de l'école.	La direction d'école met en place le plan d'action afin d'identifier et d'éliminer les obstacles systémiques qui nuisent à la participation des membres de la communauté scolaire dans les diverses activités de l'école. Certaines pratiques de l'école sont modifiées afin de tenter d'assurer l'inclusion de toutes et de tous.	L'équipe d'équité de l'école met en place le plan d'action qui identifie et élimine les obstacles systémiques qui nuisent à la participation des membres de la communauté scolaire dans les diverses activités de l'école. Les pratiques de l'école sont modifiées cas par cas afin d'assurer l'inclusion de toutes et de tous.	L'équipe d'équité de l'école, en collaboration avec les membres des organismes communautaires, met en place le plan d'action qui identifie et élimine les obstacles systémiques qui nuisent à la participation de membres de la communauté scolaire dans les diverses activités de l'école. Les pratiques de l'école sont modifiées et maintenues afin d'assurer l'inclusion de toutes et de tous.

	Pratiques de base	Pratiques acceptables	Pratiques efficaces	Pratiques exemplaires
INTÉGRATION	<p>Il existe un partenariat entre l'école et quelques organismes communautaires. Un calendrier d'activités et quelques ressources communautaires sont disponibles. Les activités et les ressources présentées suggèrent un changement de culture au sein de l'école pour l'inclusion de toutes et de tous.</p>	<p>Il existe un partenariat entre l'école et des organismes communautaires. Un calendrier annuel d'activités et un recueil de ressources communautaires sont disponibles. Les activités et les ressources présentées suggèrent un changement de culture au sein de l'école pour l'inclusion de toutes et de tous.</p>	<p>Il existe un partenariat entre l'école et les différents organismes communautaires. Un calendrier annuel d'activités et un recueil de ressources communautaires sont disponibles et accessibles à tous les membres de la communauté scolaire. Les activités et les ressources présentées favorisent un changement de culture au sein de l'école pour l'inclusion de toutes et de tous.</p>	<p>Il existe un partenariat durable entre l'école et les différents organismes communautaires. Un calendrier annuel d'activités et un recueil de ressources communautaires sont disponibles et accessibles à tous les membres de la communauté scolaire. Les activités et les ressources présentées favorisent un changement de culture bien ancré au sein de l'école pour l'inclusion de toutes et de tous.</p>